

le sauvetage du vaisseau l'*Afriquain* (1) qui faisait voile du Canada pour la France à l'automne de 1708.

Les pièces authentiques de ce fait — au nombre de quatre — furent publiées dans le *Mercurie Galant*, livraison de janvier 1709. Nous en reproduirons deux. La première est le récit, par le second pilote — celui du premier pilote est moins détaillé — du danger auquel échappa l'équipage.

“ Aujourd'hui, samedi quinziesme [de décembre], environ les une heure après midy, nous pilote sur le vaisseau du Roy L'*Afriquain*, ayant atéré (2) à Groix (3) d'un beau temps, espérant de faire route pour la Rochelle, le vent s'estant changé de la part du sud gros vent, nous étions environ à quatre lieues de Groix, qui nous jetoit du nord-est quart de nord à Belle-Isle (4) à l'est, environ cinq lieues gros vent, et ne pouvant nous relever de terre, nous voyant acculés à la coste, et dérivant sur Glevan, nous nous mîmes à onze heures du soir tout à fait à terre, et ayant dérivé sur la Gument nous fûmes contraints de virer de bord pour tascher de nous élever ; mais le vent continuant toujours à venter, nous résolûmes de nous vouer à Saint Antoine de Padoue, pour nous mettre sous sa protection, afin que le Seigneur nous voulût favoriser d'un peu de beau temps, nous nous mîmes tous à faire notre prière, et particulièrement le R. P. Bonaventure qui, après bien des prières, prit quatre morceaux de papier sur lesquels étaient écrits ces paroles qui contiennent la bénédiction de Saint Antoine de Padoue, qui sont *Ecce crux Domini, fugite partes adversæ ; vicit Leo de tribu*

---

(1) Le vaisseau se trouve mentionné dans plusieurs documents. Il ne faut pas le confondre avec la frégate l'*Africaine*, qui fit naufrage, en 1822, à l'île de Sable. L'*Afriquain* fit encore des voyages au Canada. Le 8 septembre 1710 il arriva à Québec, sous le commandement de M. de Marigny. (Annales manuscrites de l'Hôtel-Dieu de Québec, p. 191).

(2) Arriver de la haute mer dans le voisinage de la terre et la reconnaître. Le mot français est *atterri*.

(3) Île française en face de la côte du Morbihan.

(4) Île en face de Quiberon (même département).